



AVIS PUBLIC

EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ par la secrétaire-trésorière adjointe et directrice générale adjointe de la susdite municipalité :

QUE lors de la séance du 2 novembre 2020, le conseil de la Municipalité de Lanoraie a adopté le règlement suivant :

1070-6-2020 : Règlement modifiant les règlements administratifs numéros 104-92 et 268-90 et leurs amendements – Dépôts

Pour obtenir copie de ce règlement ou le consulter, vous devez vous référer au site Internet de la municipalité soit au www.lanoraie.ca, ou à l'hôtel de ville au 57, rue Laroche, Lanoraie.

Que ce règlement entre en vigueur conformément aux dispositions de la loi.

DONNÉ à Lanoraie ce 9 novembre 2020.

Brigitte Beuparlant,
Secrétaire-trésorière adjointe
et directrice générale adjointe